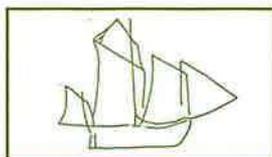


BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE



Bernières
Optique
Nouvelle



N° 63 - Décembre 2023

LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

Ouvrages de B.O.N.

- * *Pierre-Emile Berthélémy, 1818 - 1894, Peintre des Rivages normands*, Somogy, février 2007
- * *Nous avons vécu le 6 juin 1944 à Bernières-sur-Mer*, SB.O.N., avril 2004 et juin 2013
- * *Bernières-sur-Mer, Histoire d'une Maison*, B.O.N., mai 2013
- * *Bernières-sur-Mer pendant la Grande Guerre 1914-1918*, B.O.N., juin 2014
- * *Aquarelles Louis Harant, Bernières-sur-Mer et Côte normande, 1825-1925*, B.O.N., mai 2016
- * *Dictionnaire des Rues de Bernières-sur-Mer*, B.O.N., juin 2018

Autres publications de B.O.N.

- * Pierre Emile BERTHELEMY, recueil de 24 pages en couleurs
- * *Mémoire d'une Epoque, tome 2 « Mer et Plage »*, recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939
- * **Cartes postales** : Reproduction de cartes anciennes et contemporaines en couleurs
- * **Itinéraires du patrimoine: N.D. de BERNIÈRES**
Plaquette sur l'église de Bernières en couleur réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie
- * **Cheminement des Canadiens le 6 juin 1944 dans Bernières**
Livret de 8 pages en couleurs et avec plan retraçant la progression des Canadiens le 6 juin 1944 dans les rues de Bernières
- * **A la découverte du patrimoine historique de Bernières**
Livret de 8 pages en couleur set avec plan pour parcourir un itinéraire jalonné de panneaux explicatifs faisant découvrir différents aspects de la richesse patrimoniale de Bernières

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

Sommaire

- 2 - Hugues le Bernièrais et les Ripailles
- 5 - Bilan des activités 2023
- 13 - Festivités estivales bernièraises au XIXe
- 22 - Entretien du patrimoine religieux
- 31 - Trois artistes, trois visions du Cap romain
- 35 - Le Garde champêtre en 1900

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901

Siège social :

230, rue Victor Tesniere
14990 - Bernières-sur-Mer

www.bernieresoptique.nouvelle.fr

Composition du Bureau :

- * **Président :** Jean-Paul MAYER
- * **Vice-présidente :** Annie de GERY
- * **Secrétaire :** Marie-Christine MALENFANT
- * **Trésorier :** Claude BIZIOU
- * **Trésorier adjoint :** Ives BEAUDOUX
- * **Rédacteur en chef et maquette :** Jean-Paul MAYER

*** Rédacteurs :**

Denis GEHANNE - Claude GEHIN - Annie de GERY - Myriam MOULIN - Jean-Paul MAYER

Imprimeur : ANQUETIL

RCS Caen 312 616 550

16, avenue de Suède

BP 97

14 110 - Condé-en-Normandie

Tél. : 02 31 69 04 26

B.O.N. a tenu ses engagements envers le patrimoine bernièrais ! La tombola organisée cet été pour récolter des fonds destinés à la réfection de l'église - et de son clocher dans un premier temps - a rapporté un peu plus de 6.000 € qui ont été remis le 17 septembre dernier à la Fondation du Patrimoine.

Ainsi B.O.N. continue au fil des années à apporter ses pierres à l'édifice, non seulement de l'église ! – emblématique monument de Bernières à bien des égards – mais aussi à une meilleure connaissance historique de notre village et de son environnement.

Et cela, grâce au dévouement des membres de son conseil d'administration. Saluons ici tout particulièrement Jacqueline Been et Annick Flohic qui œuvrent au sein du bureau durant des années, en donnant à notre association le meilleur d'elles même et qui viennent de se retirer du conseil pour des raisons de santé.

Grâce aussi au soutien des adhérents, de la Municipalité, des sympathisants et des annonceurs qui donnent à B.O.N. les moyens de ses actions. Qu'ils en soient ici à nouveau remerciés.

Formulons ici à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et que 2024 soit pour B.O.N. un apport de forces neuves et ... constructives !

Jean-Paul MAYER

1988 et 1989 *HUGUES LE BERNIERAIS*

1977 et 1999 *LES RIPAILLES DE BERNIERES*

Par Denis GEHANNE

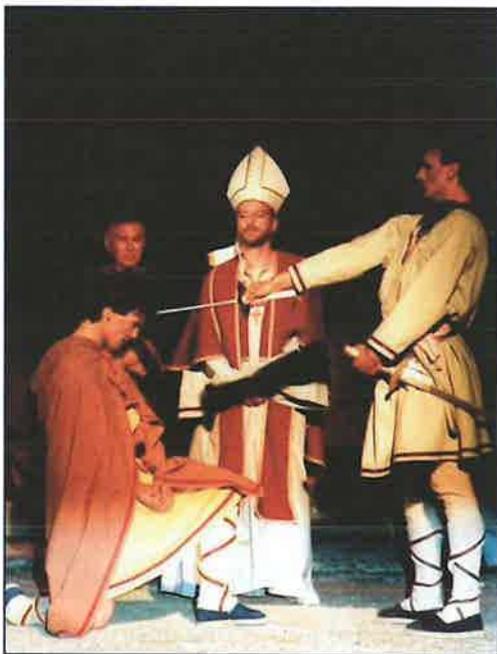
Le riche passé médiéval de Bernières-sur-mer est à l'origine de plusieurs événements artistiques et festifs générés dans le but d'animer notre village. En 1987 et 1988, plusieurs représentations de *Hugues le Bernierais*, spectacle son & lumières ont ravi des milliers de spectateurs. Quelques années plus tard ce sont *Les Ripailles de Bernières* qui ont séduit des milliers de visiteurs...

En 1987, la Normandie commémore le 900^{ème} anniversaire de la mort de Guillaume le Conquérant. C'est l'occasion pour le maire de l'époque, Christian Hayaux du Tilly, d'élaborer, avec plusieurs bernierais, un projet d'événement destiné à pallier le manque d'animations estivales lié à la disparition temporaire du comité des fêtes.

Après avoir rencontré des professionnels du spectacle, un projet de « son & lumières » est mis en route : rédaction collective de l'histoire fictive de Hugues, natif de Bernières, ami d'enfance de Guillaume le Conquérant, qui sera adoubé chevalier par l'évêque Odon de Conteville, frère de Guillaume. La musique sera composée et enregistrée par deux bernierais et on procède au recrutement de professionnels : metteuse en scène, régisseur général, techniciens son et lumières... Enrôlement d'une centaine de bernierais qui deviendront acteurs d'un soir, mise en place d'ateliers costumes, décors et accessoires, intégration des clubs hippique. La mobilisation de la population est enthousiaste et les nombreuses répétitions sont mises en place dans un champ de la rue Berthelemy. Il sera vite constaté qu'il sera impossible pour les comédiens amateurs de dire leur texte sans microphone. C'est donc sur une bande son, enregistrée en studio, que les acteurs joueront en « play back » à l'exception du « Fou » qui narrera l'histoire en direct.

Le plateau de jeu sera la place de l'église qui, à l'époque, n'était pas encore aménagée d'espaces verts ; le monument aux morts est alors au milieu de la place et il servira de siège au « fou » (ce qui suscitera quelques réactions hostiles de la part de certains bernierais). Les centaines de spectateurs par représentation seront installés sur des gradins montés dans la rue du Général-Leclerc. Tout sera prêt pour l'été et, lors de multiples représentations, les spectateurs ravis écouteront l'histoire de Hugues racontées par « Le Fou », assisteront à des combats à l'épée, des cavalcades, des histoires d'amour, des sarabandes dans une mise en scène riche en surprises et effets spéciaux.

Cette première année est un véritable succès et les recettes générées par les entrées payantes permettent s'équilibrer le budget. Il est donc décidé de reprendre ce spectacle l'année suivante avant de proposer, en 1989 un nouveau « son & lumières » lié au bicentenaire de la Révolution française dont nombre de



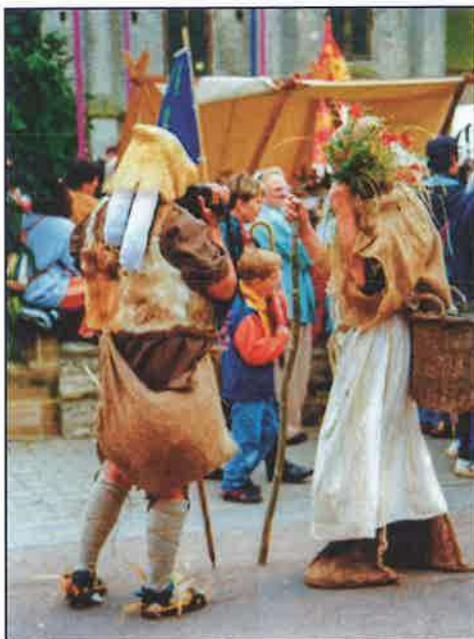
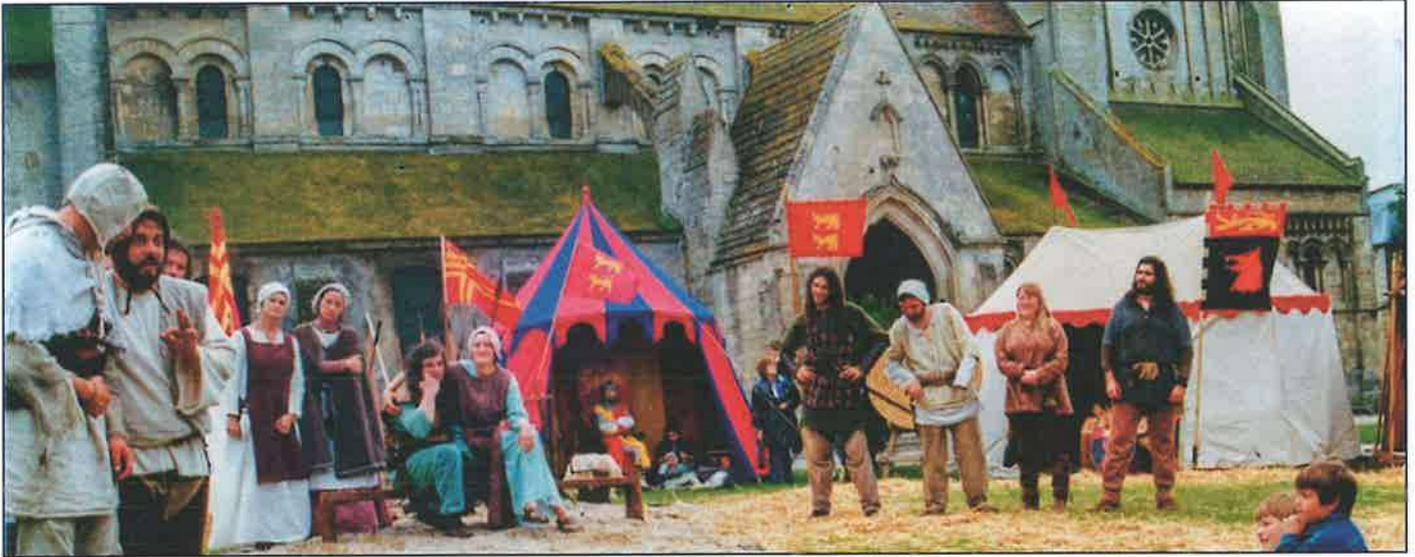
représentations seront annulées pour cause de perturbations météorologiques. Le lourd déficit financier consécutif à ces annulations mettra fin à cette belle aventure collective.

Quelques années plus tard, un nouveau projet prend naissance : *Les Ripailles de Bernières* avec pour objectif de valoriser le passé médiéval du centre bourg. Deux éditions de cette fête ont eu lieu en 1997 et 1999. Pour l'occasion, le cœur du village n'était accessible aux visiteurs qu'après avoir acquitté un droit d'entrée modique qui permettait d'acquérir un petit bol en terre (fabriqué à Noron-la-Poterie).

Deux portes monumentales furent construites par des bénévoles, nombre d'associations mirent en place des ateliers décors, des ateliers de fabrication des costumes et on recruta de nombreuses compagnies professionnelles d'Arts de la rue spécialisées dans des spectacles et déambulations médiévales. Les rues du Général-Leclerc, de l'Eglise et Montauban furent pavoisées et décorées pour dissimuler les aspects trop contemporains des magasins du centre.

Un campement du Moyen Âge fut installé place de l'Eglise avec un espace « Ripailles » qui permettait aux visiteurs de se restaurer de volailles et jarrets grillés, de savourer des mets et pâtisseries

médiévaux et d'arroser le tout avec du cidre (servi dans les petits bols offerts à l'entrée) ou de l'hypocras, avec ou sans modération. Parmi les nombreux spectacles et animations, chacun pouvait s'initier au tir à



l'arc, participer aux parades costumées et autres tintamarres, admirer les cavaliers, voire monter à cheval ou sur des poneys, écouter un concert de musique médiévale aux

instruments anciens, devenir acteur d'un jour d'une énorme farce, acquérir des objets d'artisanat du cuir et du bois, des costumes et accessoires d'artisans tisserands, goûter et rapporter de délicieuses denrées moyenâgeuses.



Avec près de 5.000 entrées sur les deux jours lors de ces deux éditions, les Ripailles de Bernières étaient promises à un bel avenir. Las, il n'y eut pas de troisième édition malgré le succès, le Conseil d'Etat ayant rappelé le droit fondamental de circuler librement et censuré l'instauration par le maire d'un droit de péage pour accéder à une rue. Le financement de la manifestation étant en partie lié aux entrées payantes, il

fut décidé de ne pas renouveler l'évènement. Qui sait si, un jour prochain, quelques bernierais médiévistes amateurs tenteront de mettre en place une nouvelle manifestation glorifiant le riche passé historique de notre village.

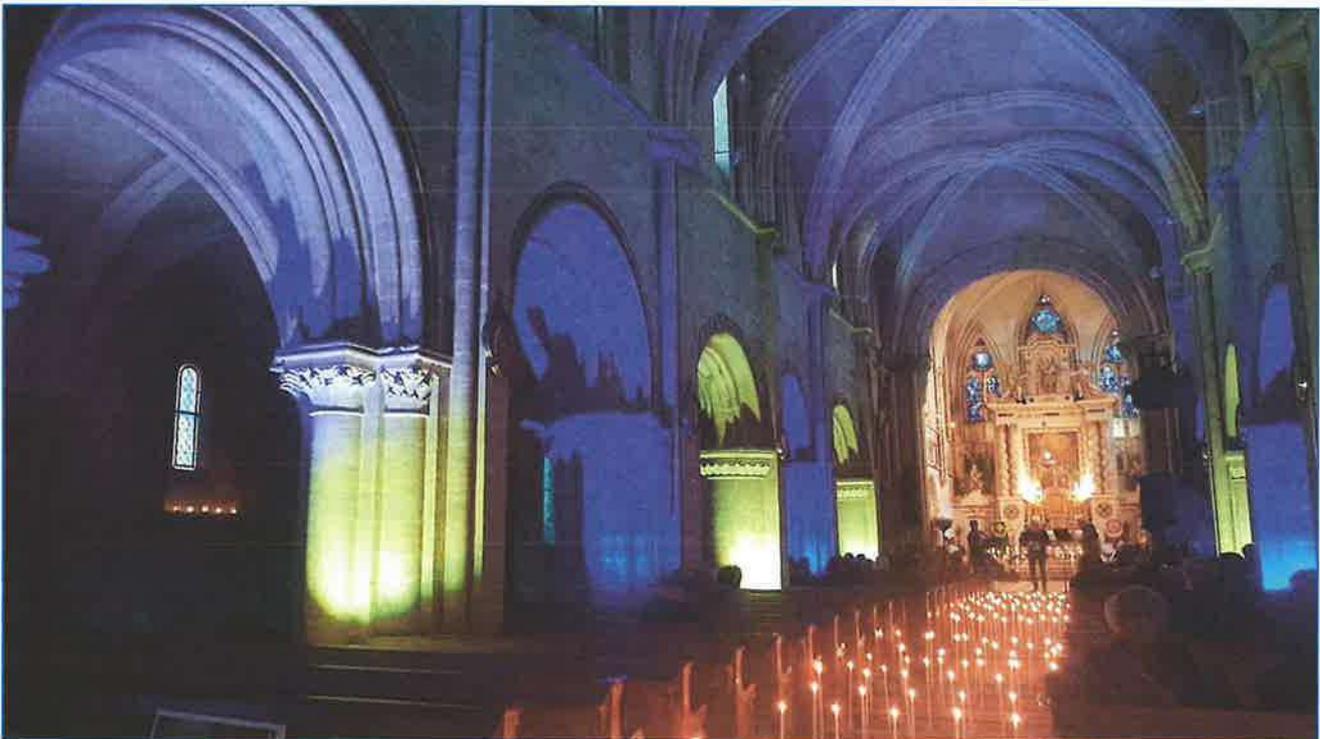
B.O.N.***Bilan des activités 2023***

Par Annie de GERY

2023_! Une année riche en activités soit pour mettre en valeur le patrimoine bernierais, soit pour vivre Bernières.

Des manifestations devenues traditionnelles comme Pierres en Lumières, les Journées Européennes du Patrimoine, les visites commentées et gratuites du bourg et de l'église, les Rencontres annuelles et des manifestations plus fortuites comme la sortie des adhérents ou la participation à d'autres manifestations municipales ou associatives.

13 mai : Pierres en Lumières



C'était la 11^e édition de Pierres en Lumières. Alors que nous avons été les premiers à organiser une telle manifestation sur la Côte de Nacre, l'évènement cette année s'est déroulé dans sept lieux de la Côte. Grand plaisir d'avoir fait école !

Le samedi soir, de 21h à minuit, sous les voûtes illuminées aux couleurs de l'Ukraine, les chandelles et 19 musiciens de l'APEC, accueillent les quelques 250 visiteurs qui pouvaient déambuler, regarder en diaporama les représentations de l'édifice à différentes époques, mais aussi connaître les projets de restauration de l'église et de son clocher gothique. Une collation normande, brioches et pommeau, offerte à la sortie de chacun, permettait de poursuivre les échanges...parfois un peu bruyants pour les amateurs de musique toujours installés à l'intérieur de l'église !



17 juin : Participation à la Berniéraise



l'église ...remarquable point de repère pour les troupes canadiennes.

Ci-contre Yves Beaudoux, s'entretenant justement avec Myriam Moulin et Luce Vignancour sur les modalités de vente de ces billets !

Ce rassemblement nautique a été initié par le Club de Voile de Bernières-sur-Mer pour rendre hommage sur la mer aux militaires Canadiens venus débarquer le 6 juin 1944. La fête s'est amplifiée, a débordé, permettent la participation de nombreuses associations. Aussi B.O.N. tenait-elle un stand sur lequel étaient présentés les nombreux documents édités sur le Débarquement par l'Association. Une occasion ainsi de contacter de potentiels acheteurs de billets de la tombola pour



24 juin : Sortie des adhérents



Comme presque chaque année, B.O.N. organise une sortie qui permet l'accès ainsi qu'une connaissance plus approfondie d'un lieu ou d'un site emblématique du patrimoine régional. Cette année, c'était la **visite des anciennes carrières d'Orival** (Réserve Naturelle Régionale des anciennes carrières d'Orival).

Cette visite réglementée du site n'est possible qu'aux groupes constitués sur autorisation.

Elle a été facilitée et introduite par Marie-Jo Leroi, membre de B.O.N. et menée par Jacques Avoine, géologue universitaire et président de l'association Patrimoine géologique de Normandie (APGN) et longtemps gestionnaire de cette Réserve géologique du Cap romain.

La carrière d'Orival est l'une des anciennes carrières creusées par la Seilles et dont la pierre est à l'origine de la plupart de nos maisons, grandes ou modestes, de nos églises. Mais elle a aussi voyagé, via l'ancien port de Bernières, vers le Cotentin ou l'Angleterre.



Par un temps éblouissant, la carrière, d'exceptionnel intérêt botanique (cf photo d'*orchis pyramidal*) et géologique, s'est révélée comme un lieu où la nature est protégée et entretenue...grâce à quelques chèvres et deux vaches qui pâturent et œuvrent pour ce site classé en Réserve Naturelle Régionale. Quant à la géologie... espérons que chacun a pris des notes sur la constitution de ces précieuses roches sédimentaires !

Le site offre, d'autre part, un point unique sur la vallée de la Seulles et ses prairies humides. Il fallait être à la fois bien chaussé et bien chapeauté comme le montrent les photographies prises en abondance par les visiteurs.

En conclusion : Belle escapade !

15 juillet : Rencontres annuelles

Fidèlement organisées dans les jardins de l'Ancienne mairie, mis à notre disposition par la municipalité, elles ont réuni nos adhérents (pas tous !) ou amis autour d'un buffet où pétillait un cidre rosé, pas désagréable. Occasion comme chaque année d'évoquer les travaux et les projets de l'association, le plus important à cette date étant la présentation de la tombola pour participer à la restauration du clocher, à laquelle nombreux ont été sensibles. La revue de l'été n° 62 de B.O.N., fraîchement imprimée, arrivait à point puisqu'elle était presque entièrement consacrée aux interventions sur l'église au fil des temps. A noter qu'en encart de cette revue, la plaquette sur l'église de la Nativité de N-D., éditée par B.O.N., pouvait être détachée. Occasion encore pour B.O.N. de présenter ses diverses publications qui trouvent toujours de nouveaux acquéreurs.

15 juillet : Fête du village

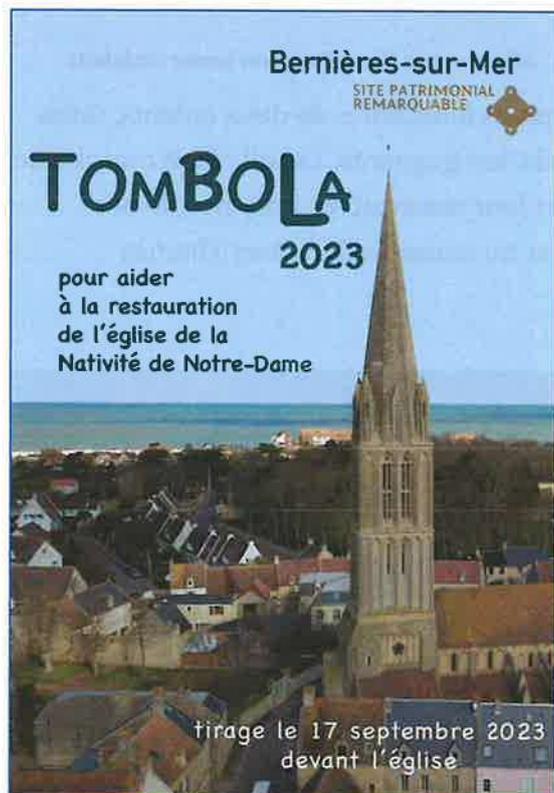


L'atelier d'Inukstuk animé par Jacqueline Been et Annie de Géry

Depuis l'an dernier, la fête du village renaît, qui était à une époque, un peu lointaine, le 8 septembre, en l'honneur de la Nativité de Marie, patronne de l'église.

Toutes les associations ont dispensé leur énergie et leurs talents et B.O.N. a participé, modestement mais efficacement, en installant, dans le jardin de la mairie, un atelier d'Inukshuk... reproduction de ce symbole canadien des Premières Nations à partir de galets, de morceaux de briques usées ou de verre poli rejetés par la mer. Un gentil succès auprès des enfants et même des parents repartant avec leur œuvre... l'atelier ne s'est terminé que par manque de ... matériaux.

17 septembre : Tirage de la tombola



B.O.N., dans la logique de ses statuts, a souhaité participer à la restauration du clocher de l'église de la Nativité de N-D, en complément - modeste ! - des financements officiels : ceux de l'Etat, de la Région, du Département et de la Commune, complétés par des dons recueillis par la Fondation du Patrimoine.

Le fruit, des adhésions, de la vente des publications et la subvention municipale étant indispensables au fonctionnement de l'association (manifestations, revue biannuelle, publications) ne pouvaient être utilisés. L'organisation d'une tombola est apparue (merci Yves Beaudoux !) comme un moyen efficace associant énergie et générosité.

Après les autorisations nécessaires obtenues, 300 carnets de 11 billets chacun ont été conçus et imprimés. Dès le 13 mai, ils ont été répartis entre les administrateurs de B.O.N. et de nombreux bénévoles, amis ou membres

d'autres associations. Grâce à une efficace mobilisation, l'intégralité des billets a été vendue, au prix de 2€ l'unité.

Tous les lots provenaient de la générosité sans faille des commerçants, artisans de Bernières et de plus loin encore. 92 lots, d'une valeur d'un peu plus de 4.000 €, ont ainsi pu être répartis pour faire autant de gagnants. Le tirage au sort, plutôt joyeux, lors des Journées Européennes du Patrimoine, a eu



En attendant le tirage au sort...



... effectué par Victoria et son jeune assistant

lieu le 17 septembre à 16 heures 30 dans la salle de la Mer. Les mains innocentes de deux enfants, celles de Victoria et de son jeune assistant, puisaient à tour de rôle les billets gagnants. La salle était remplie de spectateurs, généreux anonymes, attendant de voir ce que le sort leur réservait, en présence de nos conseillers départementaux Carole Frugère et Cédric Nouvelot et du maire de Bernières Thomas Dupont-Federici.



De g. à dr. : Luce Vignancour, Carole Frugère, Cédric Nouvelot, Thomas Dupont-Federici, Jean-Paul Mayer et Yves Beaudoux

Tous les lots ont pu être remis sur place ou après, par une « livraison » à domicile ou un contact téléphonique dans les quelques jours suivants !

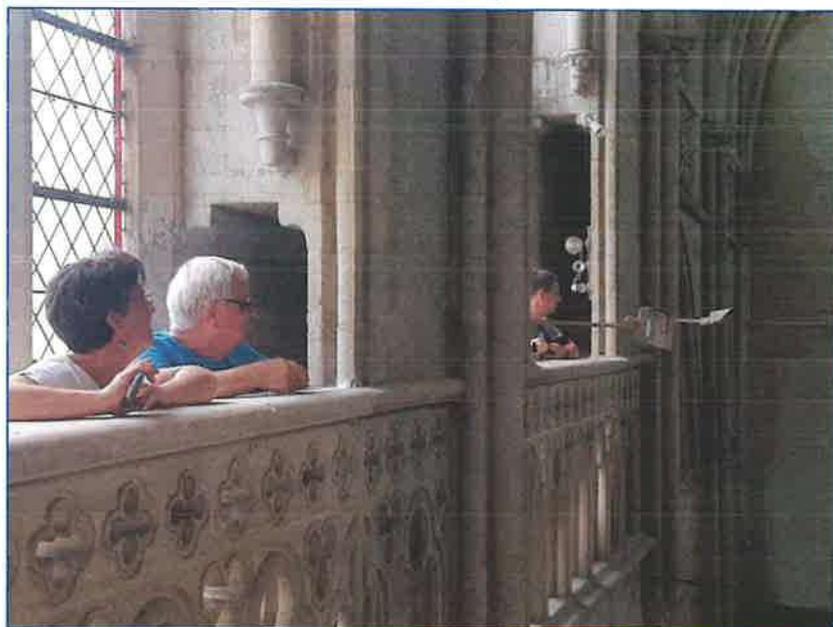


Remise du chèque de 6.008,92 € à Denis Costard

Les frais d'impression déduits, c'est un chèque un chèque de 6008,92 € qui a été remis à Denis Costard, représentant la Fondation du Patrimoine, habilitée à recueillir tous les dons faits au profit de la restauration de l'église.

17 septembre : Les Journées Européennes du Patrimoine (J.E.P.)

Car il est riche à Bernières, ce patrimoine et pas seulement constitué de grands domaines mais aussi de petites maisons de caractère, de carrefours, de rues, d'éléments signant des époques, au point qu'il soit classé S.P.R (Site Patrimonial Remarquable) et que l'on ne le rappelle pas assez. C'est pourquoi il faut tout faire pour le faire « remarquer » !



Les curieux du triforium !

Cette année l'accès dans l'église a attiré... tous ceux qui n'allaient pas au tirage de la tombola et beaucoup d'autres qui voulaient voir l'église du haut du triforium. Les métiers d'art sont aussi un patrimoine à faire vivre et Hélène Luyckx avait exposé dans la nef un très bel atelier d'enluminures qui avait déjà recueilli, l'an dernier, un beau succès. C'était la 40^e édition des J.E.P., manifestation nationale créée en 1984. B.O.N. y participe depuis 2007 en présentant selon les années (honneur au monument historique) l'église, le bourg grâce à un rallye pedestre, l'orangerie du manoir de La Luzerne, le colombier de la

ferme de La Luzerne, le domaine de Quintefeuille, des ateliers de métiers d'art, luthier, décorateur-tapissier, enlumineur. Présentations toujours appuyées par des documents individuels. Cette année, en France 17000 monuments étaient ouverts au public.



Héléne Luyckz au travail sous des regards attentifs

Juillet et août : Les visites de l'été toujours gratuites

Les visites du bourg, médiéval et mémoriel, et celles de l'église, devenues hebdomadaires, en juillet et août, attirent toujours, avec intérêt (aux dires des visiteurs eux même) des « vacanciers » mais aussi des voisins proches qui se laissent étonner. C'est toujours un plaisir de parler du village et ... d'être écouté cette année par une centaine de curieux. Et, rappelons-le, ces visites sont bien sûr gratuites !

2 décembre : Conférence de Maurice Fichet sur la langue normande



Maurice Fichet en plein exposé ...

A l'ancienne mairie, mais aussi ancienne école primaire, Maurice Fichet a raconté en termes fleuris, devant une petite trentaine des personnes, non rebutées ni par l'heure, ni par un vendredi soir d'hiver, l'histoire du « Normand » en termes fleuris. Pour lui, ce n'est pas un **patois** mais une **langue** à part entière, avec ses mots propres et sa

grammaire. Une langue, fruit d'une « mondialisation » avant l'heure par les nombreux

échanges et fréquentes invasions, mêlant les Gallo-romains (plus romain que gaulois), les Vikings et d'autres langues du nord, l'anglais, le français... tout en imposant la marque de son territoire.

Les « vrais de vrais normands » ont retrouvé les mots de leur grand'mère !

D'autant plus que le cidre et les chouquettes ont signé ... en normand la conférence !



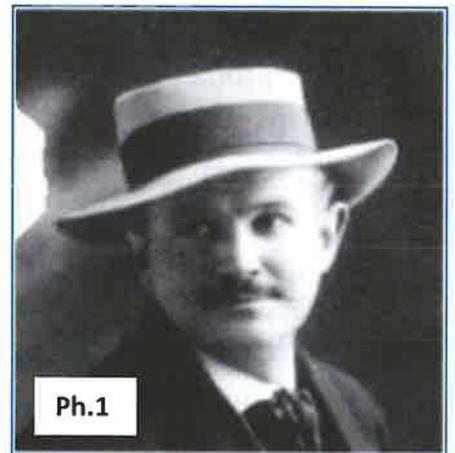
... devant un auditoire particulièrement attentif

Les Festivités estivales bernièresaises à la fin du XIX^e siècle

Par Claude GEHIN

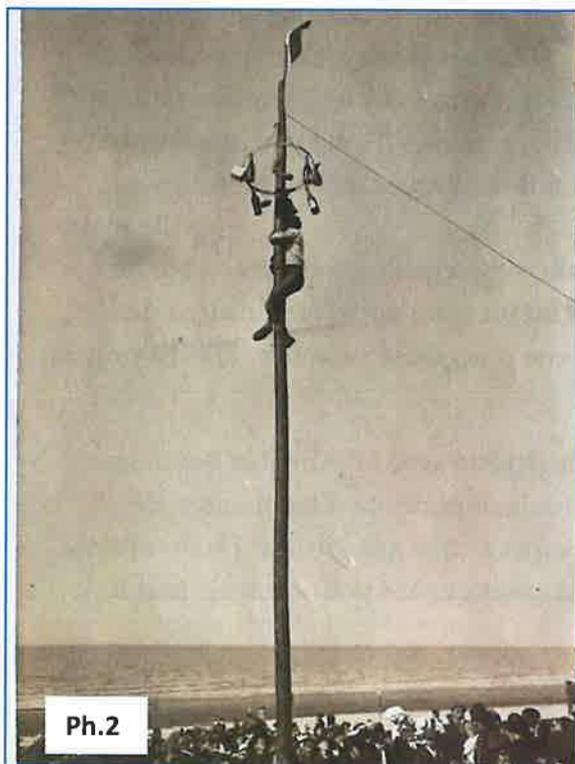
Bernières est alors qualifiée dans le guide touristique Baedeker de « petit trou pas cher, » même si on y vente le calme et la qualité de cette station. Elle est entourée à l'est par la commune de Saint-Aubin, pourvue d'un vélodrome et d'un casino et par Courseulles à l'est dont le port et le champ de course attire une foule nombreuse de baigneurs durant l'été, séduits par les jeux d'argent. Malgré tout, Bernières se doit de faire face à cette concurrence pour renforcer l'attractivité de la station : la municipalité, entourée de commissaires délégués, organise des journées de bienfaisance pour venir en aide à la population défavorisée de la commune. Elles sont l'occasion de quêtes dont le produit vient en aide aux habitants que la mer, les guerres... ont gravement atteint en cette fin de siècle.

C'est en 1892 que la presse se fait l'écho d'une manifestation organisée le 21 août dans la commune : Elle débute par une messe animée par la fanfare de Courseulles qui accompagne un violoniste de l'Opéra de Paris, Paul Berquet (1^{er} prix du conservatoire de Paris, auteur d'un



Ph.1

manuel de référence sur l'enseignement du violon et directeur de l'école Nationale de Musique de Tours) et par un jeune organiste, Gabriel Dupont en vacances à Bernières, âgé alors de 14ans ; il obtiendra plus tard le second prix de Rome devant Maurice Ravel et sera l'auteur de nombreuses pièces de musique qui sont encore régulièrement interprétées(photo n°1).



Ph.2

Puis, selon un rituel bien établi, l'après-midi est consacrée aux jeux de plage : course en sac, course à trois jambes, course aux œufs, batailles de fleurs et de confettis, baptême des tropiques, le chat et la souris, jeux des ciseaux, des chevilles, des cloches, course de vélo, de lenteur, course d'âne et surtout mât de cocagne (photo n°2) ... Pendant ce

temps une course hippique réservée aux propriétaires de la commune se déroule aussi sur la plage.

Le soir, retraite aux flambeaux et feu d'artifices suivi d'un bal.

Durant cette même année de 1892, la commune célèbre la fête nationale en septembre pour le centenaire de la Bataille de Valmy. Caen sera le théâtre de nombreuses manifestations.

1893, Bernières se développe et attire de nombreux baigneurs qui viennent y planter leur tente. Les « étrangers » qui séjournent dans les résidences secondaires, ne forment encore

qu'une petite communauté (photo n°3). Des bars s'ouvrent et on vient y déguster l'apéritif à la mode : le Phébus, fabriqué à Caen à partir d'une macération de plantes aromatiques dans un subtil mélange de vin espagnol et portugais. Il vient concurrencer l'absinthe et le vermouth. Il ouvre l'appétit et facilite la digestion et de surcroît, il est excellent pour la santé (sic). Nos estivants profitent de Saint Aubin qui s'ouvre à la longue paume et au lawn-tennis.



Ph.3

L'année 1894 est marquée par l'assassinat du Président de la République, Sadi Carnot, le 25 juin. A Bernières, c'est l'économie qui prime : on dissout la compagnie des sapeurs-pompier, les estivants se plaignent avec humour que le gaz ne vient plus dans les réverbères durant l'été et qu'à la nuit tombée, on bute sur les immondices qui jonchent les rues. Seule une représentation lyrique échappe à cette austérité. Enfin un conseiller municipal fait remarquer qu'aucune fête n'est prévue cette année.

Le maire réagit : le garde municipal annonce au tambour que la commune recherche des hommes de bonne volonté pour recréer la compagnie de secours incendie et lance un pressant appel en direction des baigneurs et des habitants pour constituer une commission en vue d'organiser une fête. Elle est prévue pour le mois de septembre mais la presse n'en fait aucun écho.

En 1895 c'est le mariage de Mademoiselle Brissac avec M. Aimable Boullenger, future gloire du corps médical de notre région qui a attiré une foule importante d'habitants et de baigneurs. Ils sont venus pour féliciter les jeunes époux et participer à cette grande fête. De nombreux artistes accompagnaient cette manifestation et l'église ne fut pas assez grande pour contenir tout le monde.

C'est une autre cérémonie religieuse organisée au mois d'août qui marque l'année. Prévue en milieu d'après-midi, les participants se sont pressés dès midi. En effet c'est Mademoiselle Louise Grandjean de l'Opéra de Paris qui animait cette manifestation : elle fera une remarquable carrière européenne en interprétant Richard Wagner avant de devenir professeur au conservatoire de Paris (**photo n°4**). MM. Rousselot et Dupont, encore lui, ont accompagné cette artiste. La quête effectuée pour le bureau de bienfaisance a dépassé toutes les espérances. Elle a été d'un grand secours pour les familles des pêcheurs car l'hiver très rigoureux a détruit les crevettes et les coquillages, leur principale ressource. Pour accompagner ces malheureux, la commune a décidé d'organiser une grande fête de bienfaisance le 1^{er} septembre. La publication de son déroulement ne nous est pas parvenue.

L'année 1896 est marquée par un été catastrophique : en juillet et août les baigneurs subissent les assauts incessants de la pluie. Au début



ACADEMIE NATIONALE DE MUSIQUE
LES MAITRES CHANTEURS
M^{lle} Grandjean. — *Rôle de Magdalène.*



32 BERNIERES-SUR-MER

La Plage, jour de Kermesse. — LI.

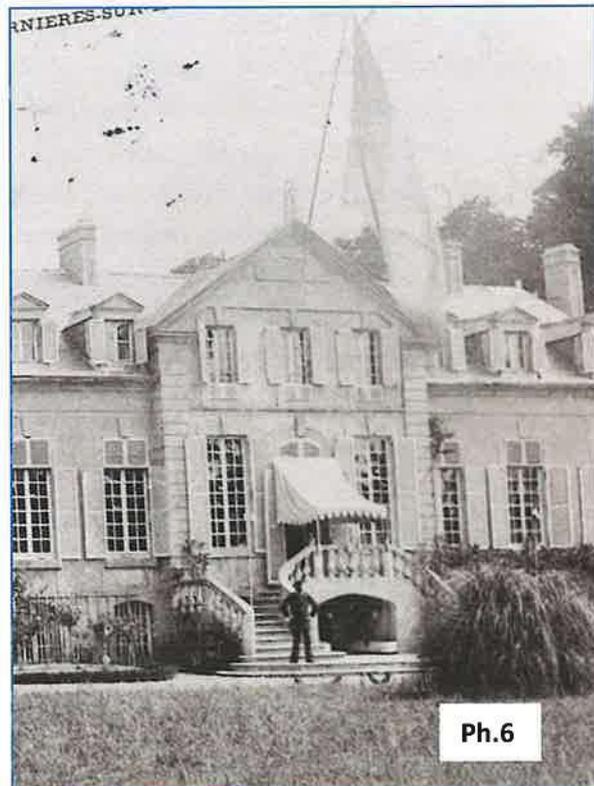
du mois de septembre, une tempête exceptionnelle qui a tout emporté, vient compléter cette saison. L'hôtel de la mer fait le plein et les baigneurs restent chez eux en famille. Malgré tout, une fête de bienfaisance sera organisée le 8 septembre dont on ignore le programme mais qui ne devait guère différer de la tradition (**photo n°5**).

1897 connaît un

renouveau dans le déroulement de la fête : le vicomte Gaétan de Milhau, conseiller municipal, propriétaire du château de Bernières (**photo n°6**) et son épouse ont pris la décision de s'associer à cette manifestation. Ce « véloceman » passionné rentre d'un voyage de promotion de la petite « reine » en Egypte où il a eu cette phrase fameuse : « du haut de ces pyramides, 40 cycles nous contemplent » et à Saint-Petersbourg où il s'est évertué à convaincre la Tsarine elle-même des bienfaits de cette activité.

Après bien des reports les dates du 5 et 6 septembre sont arrêtées. Le temps est incertain et le vent est d'une rare violence. Mais le maire M. Tesnière et les commissaires font preuve d'une grande détermination dans cette organisation. De nombreuses personnalités ont apporté leur soutien en assistant à ces journées.

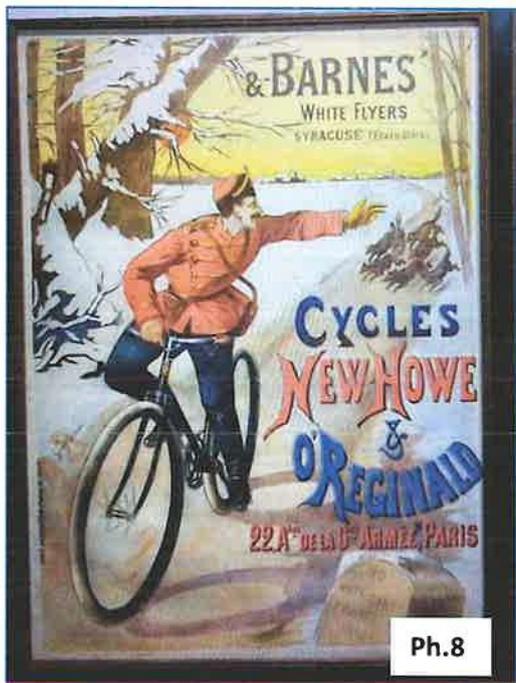
Les réjouissances commencent par une messe avec le « gracieux » concours de nombreux artistes et d'amateurs d'un réel talent : c'est un régal ! On remarque particulièrement la présence de Henri Sellier, le célèbre ténor de l'Opéra de Paris (photo n°7). Bien entendu, l'église est trop petite pour accueillir la foule qui s'est déplacée et la quête est des plus fructueuse. Le programme de cette cérémonie, distribué à l'entrée de l'église, a été illustré de vignettes dues au talent de Monsieur Berthélemy. Puis vers 1 heure à la gare s'est déroulé l'accueil du grand orchestre de Caen : « la



Fraternelle ». Pendant ce temps fillettes et garçonnetts luttaient d'adresse et de courtoisie sur la plage : aux jeux traditionnels se sont ajoutés la course de grenouille, les artilleurs de la pièce humide, le grand steeple-chase de la toile d'araignée, le bombardement de Saint-Panrace, la tentation de Saint-Antoine et pour les jeunes filles, un cours de coupe et des chiffonniers... Puis à 3 heures, grande régates pour les marins de la commune : la première à deux rames, suivie d'une épreuve à la voile (1^{er} prix : 20 fr., 2^{ème} prix : 10 fr. et le 3^{ème}, une bouteille de champagne offerte par l'hôtel de la Mer). Vers 6 heures, grande course de chevaux de tout âge, non entraînés, appartenant à des propriétaires de la commune. Pendant ce temps, un grand concours de tir avait lieu. Puis sur la place de l'Eglise, on a pu écouter vers 5 heures un superbe concert de *la Fraternelle* qui a joué les meilleurs morceaux de son répertoire. Le soir, retraite aux flambeaux, suivi d'un feu d'artifice sous forme d'un gigantesque embrasement accompagné de brillantes illuminations sur les murs des cabines qui avoisinent la gare. Mais la véritable innovation de cette journée fut la décoration des

cabines de la plage avec une débauche de verdure et de fleurs.

Le lendemain, la fête continuait dans le parc du château de M. de Milhau. Hélas une pluie diluvienne était venue gâcher cette journée, remise au lendemain. Mais l'enthousiasme de la veille avait disparu. A l'entrée de la propriété, de ravissantes baigneuses distribuait le programme de la



Ph.8



Ph.9

journée (cf article de B.O.N. n°56 - p. 17). M. Fanty-Lescure, l'illustrateur de ce feuillet, est aussi un passionné de bicyclette : il est l'auteur de l'affiche publicitaire d'outre-Atlantique reproduite ci-contre (photo n°8). Le parc resonait de salves de mousqueterie et d'artillerie dans un cadre largement pavoisé autour de divers comptoirs de vente (photo n°9) où l'on pouvait se procurer fleurs, drapeaux, cigares et cigarettes, joujoux mais aussi se désaltérer de vins, de bière et de champagne... Des chevaux de bois, un tir aux pigeons et surtout un concours de chanteurs de rues par des amateurs (karaoke avant l'heure !) complétaient ces activités. Occasion de goûter le nouvel apéritif normand que l'on s'arrachait à Caen : le Montalivet, mélange de Banyuls et de quinquina. Mais les temps forts de cette journée furent les courses vélocipédiques et automobiles organisées sous le patronage du Touring Club de France (T.C.F.), dont M. de Milhau en était le délégué et surtout celui de Son Altesse Impériale le grand-duc Serge Michaëlowitch de Russie. Un grand garage avait été installé dans le parc où avaient lieu départs et arrivées de chacune de ces courses qui se déroulaient entre amateurs.

Cette manifestation avait été sans précédent dans les annales de Normandie et ce, malgré le temps !

Le 11 septembre suivant, l'armée organisait de grandes manœuvres pour le 36^{ième} Régiment d'infanterie basé à Caen et les habitants de Bernières ont pu suivre les évolutions guerrières de la 10^{ième} Brigade.

1898, la commune a maintenant son théâtre municipal, rue de Cauvigny dans la propriété des Préaux. Chaque semaine, des artistes de l'Odéon, qui séjournent à Bernières, s'y produisent : Charles Prince (photo n°10) et Paul Garbagni qui firent carrière au cinéma et Louis Ravet qui devint pensionnaire de la Comédie Française avant lui aussi de jouer dans de nombreux films... ils interprètent les œuvres d'Ernest Grenet-Drancourt, auteur dramatique, poète et chansonnier en vogue à cette époque. Chaque jeudi la salle est comble.



Ph.10

Mais l'évènement de l'été fut sans conteste la visite du Président de la République à Courseulles, M. Félix Faure.

Les conditions climatiques de l'année précédente invitent à la prudence : M. de Milhau se contente d'éclairer son parc à l'occasion du 15 août avec l'accompagnement musical de la société caennaise *Le Réveil*. Le 16, un concert est organisé à l'intérieur de la mairie au profit de la caisse des écoles.

Et le 28 se déroule une fête de bienfaisance exceptionnelle : le matin a lieu, selon la tradition, une messe en musique avec le concours d'artistes de renom conviés par les commissaires en charge de l'organisation. M. Dupont, désormais maître de chapelle, dirige la composition de la partie musicale où se produisent pas moins de huit artistes musiciens et chanteurs dont Mme Orange

Colombier, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris. L'église a été pavoisée pour l'occasion, un orgue et deux pianos ont été installés dans le chœur et le programme, distribué à l'entrée, là encore illustré par M. Berthélémy. La société musicale, *la Fraternelle*, accompagne de nouveau la journée.



Ph.11



Ph.12

La charpente du théâtre en construction vue de la mer, puis bâchée, vue en arrière-plan de la gare

L'après-midi, le grand moment de cette fête, c'est une « Tabarinade » : un théâtre de plein air a été installé entre les cabines et la voie de chemin de fer par M. Duval, l'architecte fondateur de Rive-Plage. Ce théâtre est décoré par MM. Berthélémy et Fanty-Lescure. Quelques planches ont été posées sur des tonneaux empruntés à l'hôtel voisin pour former l'estrade et une grosse toile à voiles servait de rideaux (photos n°11 et 12). La troupe des comédiens de l'Odéon -Bernièrais y a présenté une farce en vieux français selon la tradition de Molière, avec une pointe de gauloiserie qui excitait le rire. Une buvette, le *Coq Hardi*, trônait à côté où l'on servait la bière à flot pour lutter contre la chaleur de cette journée.

Pendant ce temps sur la plage, l'infatigable M. de Milhau réglait les jeux habituels pour les enfants et leur famille : course à pied et à bicyclette et le jeu de la victoire de Saint-Pancrease... le mât de cocagne (photo n°13). Les régates ne purent avoir lieu car le vent soufflait trop fort, mais le concours de tir, qui a attiré une foule importante, a connu un très vif succès. De nombreuses cabines décorées ont fait l'objet d'un classement pour leur attribuer des prix.

Le soir, grande fête de nuit avec un feu d'artifice disposé par un artificier de Caen résidant à Bernières, accompagné d'un concours de maisons illuminées.



Ph.13

Et le lundi, M.de Milhau organisait un défilé depuis la plage jusqu'au château, entraîné par les trompettes de Caen. Un autre feu d'artifice y a été tiré, illuminant toute la propriété. Le café du Commerce a été pris d'assaut avant que le dernier train vers 11 heures ne raccompagne les visiteurs chez eux.

Une tombola fut tirée le mardi qui proposait comme premier lot une marine peinte par M. Berthélémy, puis un paysage de M. Ventenat, une nature morte de M. V. Tesnière, un coin de plage par M. Duval et enfin un tableau de fleurs de Melle Reybel. Les comédiens de l'Odéon avaient aussi offert de nombreux lots.

On promet pour l'année prochaine la construction d'un casino et d'un grand hôtel.

1899, pas de casino ni de nouvel hôtel, mais on danse à la lanterne sur la plage devant la Cassine superbement éclairée : un orgue de barbarie trainé par un âne forme l'orchestre et un bal y est organisé par des jeunes filles et des jeunes gens ravis de l'aubaine.

Le 27 aout, la municipalité et ses commissaires organisent une nouvelle fête de bienfaisance selon le programme de l'année précédente : messe en musique animée avec maîtrise par Melle Flambard, âgée de 10 ans, puis Tabarinade par les pensionnaires de l'Odéon où ils interprètent *Le Bourgeois Gentilhomme*, jeux de plage, concours de tir, courses hippiques et vélocipédiques, régates, décorations des cabines et tombola. Malgré la pluie, la manifestation connaît un vif succès. Elle a été rehaussée par la présence de la nouvelle compagnie des sapeurs-pompiers, impeccables dans leurs uniformes flambants neufs.

1900, c'est le 26 août que se déroule la fête de bienfaisance avec le même programme sans changement majeur : si ce n'est l'après-midi où un nouveau concours est organisé à l'occasion d'un grand défilé d'enfants déguisés sur des charrettes et des bicyclettes décorées (photo n°14). Cette journée est organisée avec une grande précision pour éviter toute réclamation ! Seuls les habitants de la commune ont le droit de participer et les confettis bleus, blancs et rouges sont interdits !



Ph.14



Ph.15

Un concert, donné par l'Alliance musicale de Creully vient clôturer la journée.

Le 7 septembre, grande animation sur la plage : un nouveau concours a lieu. De nombreux jeunes ont pris la bêche en main pour participer à des constructions éphémères et se disputer les prix offerts par la municipalité (photo n°15). Les lauréats ont bâti le fort de Bernières, le fort du labyrinthe, un torpilleur et surtout un ouvrage très compliqué réalisé par les jeunes de la colonie, le fort d'Haïti...

Cette longue énumération montre comment les fêtes que nous avons connues à Bernières se sont construites. A cette époque, les fêtes foraines se limitaient à de modestes représentations produites par artistes qui voyageaient dans leur roulottes (photo n°16) : montreurs d'ours, marionnettes, prestidigitateurs qui s'installaient au centre de la commune. Les cirques qui venaient d'outre-Manche ne fréquentaient que les villes plus importantes. Ce n'est qu'après-guerre que les attractions se sont développées au détriment des manifestations plus familiales de cette fin de siècle.



Ph.16



Pôles

Photo A. Delaunay - St. Aubin

La plage un jour de fête

SOURCES :

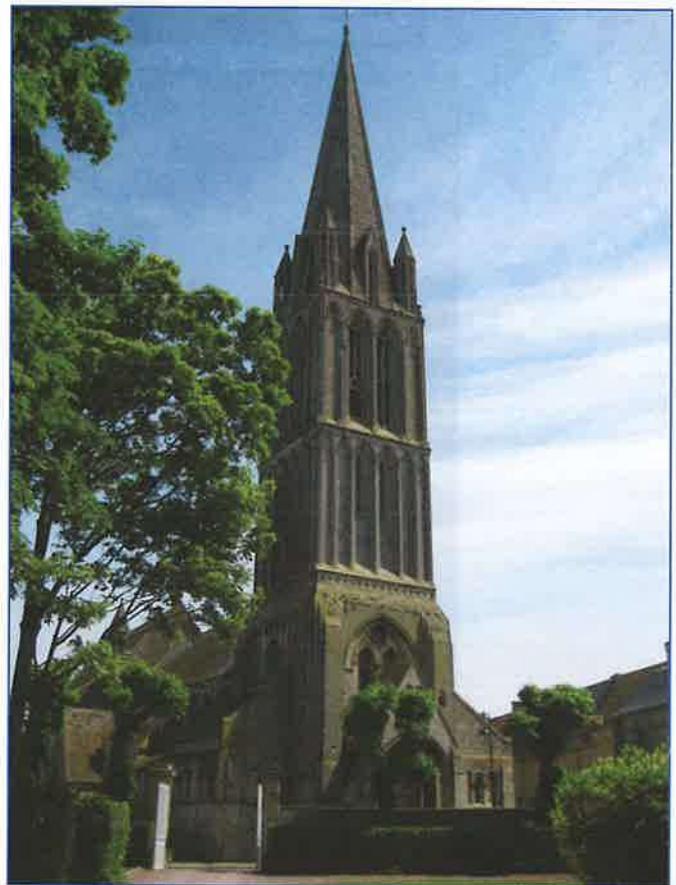
- * Archives départementales du Calvados :
 - Caen Bains de mer, Lutrin, plages normandes réunies,
 - L'Echo des plages,
- * Délibérations du conseil municipal de Bernières, entre 1892 et 1900.
- * Wikipédia,
- * Photos et cartes postales (collections privées).

L'entretien du patrimoine religieux, une longue et lente histoire

Par Myriam MOULIN

En décembre 2021, la presse annonce : « Après la chute d'un élément de près de 30 cm depuis l'église dans la nuit du 20 au 21 octobre 2021, suite à la tempête Aurore, la mairie a dépêché des travaux de sécurisation d'urgence de la flèche du clocher »¹. Depuis, une étude conduite par l'Architecte en chef des Monuments historiques, Charlotte Hubert, a dressé l'inventaire des travaux de rénovation indispensable pour la pérennité de l'église. Et parce que l'édifice est classé au titre des Monuments historiques depuis 1840, il bénéficie de différentes participations financières². Mais la totalité des dépenses envisagées n'étant pas entièrement couvert par ces aides, la municipalité organise également une levée de fonds, à laquelle B.O.N. a participé l'été dernier en organisant une tombola qui a rapportée un peu plus de 6.000 €.

Comment l'église de Bernières est-elle devenue un patrimoine religieux protégé ? Qui a été en charge de son entretien au cours de son histoire ? Sous l'Ancien Régime, la communauté se réunit en assemblée paroissiale au sein de l'église. Au moment de la Révolution, les paroisses laissent la place aux communes et les biens du clergé deviennent des biens nationaux. Ce changement de statut de l'église est régi par la loi de 1790, précisé par le concordat de 1801 avant que d'être modifiée par la loi de 1905. Comment les Bernièrais, attachés à leur église, ont-ils vécu ces moments clefs de l'histoire ?



¹ « 4 millions d'euros de travaux pour restaurer l'église de Bernières-sur-Mer », rédigé par la Rédaction de Caen et publié le 17 décembre 2021 par Liberté, le Bonhomme libre.

² En réalité, le total de ces travaux est estimé aujourd'hui à environ 2 millions d'euros, répartis sur 3 à 4 années et seront financés de la façon suivante : 40% Etat, 20% Région et Département, 25% Commune, 10% financements participatifs, 5% initiatives privées dont tombola de B.O.N. [n.d.l.r.].

L'église de Bernières sous l'Ancien Régime, un patrimoine en devenir

La notion de patrimoine apparaissant au milieu du XIX^e siècle, il est donc anachronique de parler de l'église comme « patrimoine religieux » si l'on évoque son histoire sous l'Ancien Régime. De même, le terme de « monument » désigne avant le XIX^e siècle aussi bien des monuments funéraires ou des monuments sculptés que l'on peut trouver à l'intérieur de l'église.

La question de l'entretien des édifices religieux n'est pas nouvelle. A toutes les époques, on rencontre des projets de financements collectifs pour la remise en état des églises et autres bâtiments religieux. Ainsi par exemple dès le XV^e siècle, les visites pastorales inventorient les édifices et se posent la question de leur pérennité.

Sous l'Ancien Régime : un patrimoine qui ne l'est pas encore

Qui est en charge de ces monuments sous l'Ancien Régime ? S'agissant principalement du « patrimoine » catholique, la charge revient à la communauté qui l'habite, liturgiquement et socialement et non pas à l'Église. Ainsi, l'entretien des abbayes est à la charge de la collectivité des moines ou des moniales qui l'occupent, celui des cathédrales incombe à l'évêque ou au Chapitre des chanoines³.

L'entretien de l'église paroissiale de Bernières était assuré par la communauté des paroissiens⁴. Pour une meilleure organisation, les habitants de la paroisse se rassemblaient dans l'église afin d'élire un conseil de Fabrique, composé du curé, de quelques laïcs et d'un Trésorier. Pour financer l'entretien des bâtiments religieux, le conseil possédait des biens et des revenus indépendants de ceux du curé. Le Trésorier était élu parmi les personnes les plus aptes à gérer le budget. A partir de 1695, un édit ordonne que les comptes de Fabriques soient examinés par l'évêque lors de sa visite pastorale. Pour Bernières, il s'agit de l'évêque de Bayeux. Rappelons que le Trésor de Bernières était constitué en majorité de parcelles de terres qui étaient « louées » et dont les revenus permettaient de financer les travaux d'entretien du bâtiment mais aussi tout ce qui était nécessaire au culte.

En plus du conseil de Fabrique⁵, l'église paroissiale servait aussi de siège aux confréries ou associations créées à des fins pieuses par des gens d'un même métier. A Bernières, ces confréries ne financent pas les travaux mais plutôt des actions caritatives.

Sous l'Ancien Régime, l'église seule était le lieu de rassemblement de la communauté des habitants qui se confondait avec celle des paroissiens puis avec celle de l'assemblée municipale créée en 1787. Son entretien était indispensable.

L'entretien de l'église de Bernières

Sans reprendre l'histoire de la construction de l'église de Bernières, nous retrouvons quelques dates concernant son entretien ou ses modifications. Les financements se répartissent entre les dons des ecclésiastiques, ceux des seigneurs de fiefs ou de la communauté.

³ Interview de Mathieu Lours, historien de l'architecture, spécialiste des cathédrales et du patrimoine religieux, invité de l'émission « Le cours de l'histoire » du 13 septembre 2023, intitulée « SOS patrimoine en détresse 3/4 : Patrimoine religieux, qu'est ce qui cloche ? » en podcast sur le site de France Culture

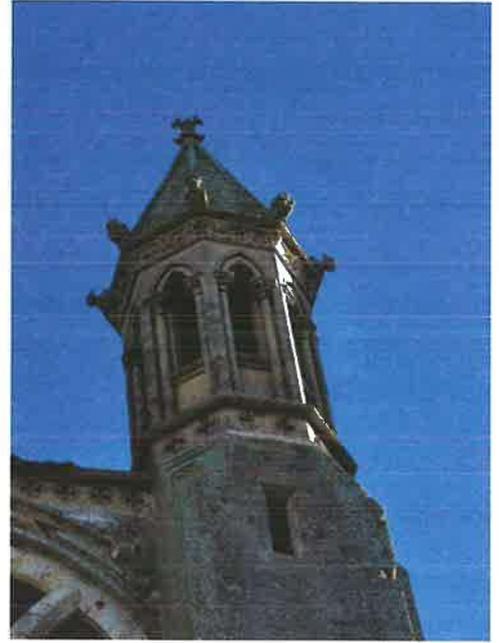
⁴ L. BELY, Dictionnaire de l'Ancien Régime, royaume de France du XVI^e-XVIII^e siècle, édition PUF 18.

⁵ H. LEGUILLON, *Bnières-sur-Mer, des Origines à la Révolution*, Imprimerie caennaise, 1927

Au début du XVII^e siècle, l'église est modifiée par l'adjonction de deux chapelles financées par le seigneur des fiefs Antien et du Perthuis, Jacques de Cauvigny, revenu à la religion catholique. Vers 1693, la tour du clocher aurait été détruite en partie et réparée grâce à l'évêque de Bayeux.

Au XVIII^e siècle, une série de travaux est programmée et financée par la communauté. En 1712, les lambris de la sacristie font l'objet de réparations. En 1735, la couverture de l'église et les pavés de la nef sont restaurés. Puis il faut envisager de réparer le haut de la tour et de refaire les quatre fillettes. En 1746, la réfection du bas de l'église et des pavés de la nef est de nouveau programmée dans les travaux d'entretien. Une nouvelle sacristie est construite en 1774 selon un contrat signé par le curé et le conseil de Fabrique. De même qu'au cours du XVIII^e siècle, une balustrade est rapportée dans le chœur.

Le conseil de Fabrique finance aussi le mobilier. Ainsi en 1765, le Trésorier délivre 330 livres pour la commande « d'une table de communion en fer » à Langlois, maître serrurier de la paroisse de Lasson.



L'une des quatre « fillettes » actuelles

De la dorure pour le contre-table de l'église

La lecture du contrat d'entretien du contre-table de 1774 permet de connaître les moyens financiers dont dispose le conseil de Fabrique qui fait appel à Elouis, peintre doreur de la ville de Caen :

« La croix de la dite contretable sera dorée en face, la couronne qui est autour de même, ainsi que tout le reste de la contretable ; les ornements du cadre de la niche seront dorés et les fonds d'un beau blanc ; les grandes guirlandes seront dorées, les modillons, les denticulles et les rosettes qui sont dans la corniche dorés, et les ornements qui sont autour ; les pilastres, derrière les colonnes qui ne sont presque pas vus, seront seulement en couleur d'or. Les cadres du tableau seront dorés et le fond du dit tableau en marbre blanc. Les figures seront peintes d'un beau blanc avec un gallon d'or aux extrémités qui se découvrent à leurs habillements, c'est-à-dire ce qui est visible. Les ornements qui sont autour des portes qui sont au bas de la contretable seront dorés. Le tombeau sera redoré et généralement toute la sculpture de la contretable, excepté les figures qui seront habillées comme il est mentionné ci-dessus... ».

Il s'agit de redorer l'ensemble mais par soucis d'économie, ce qui n'est pas visible sera blanc ou de couleur or. « Tout ce qui est par-dessus les monuments et tout ce que la vue ne découvre pas à une distance raisonnable, sera seulement mis en couleur d'or et généralement tous les fonds seront peints en très beau marbre blanc et convenable à l'ouvrage ».

Si le maître doreur arrive avec ses matériaux et outils, sur place il disposera d'échafaudages en bois fournis par le conseil de Fabrique. La nourriture et le logement des ouvriers sont à la charge d'Elouis alors que le conseil de Fabrique accorde « pour le vin des ouvriers une somme de 12 livres ».

Finalement, si le tombeau n'a pas été redoré, les ornements et pilastres qui sont derrière les colonnes l'ont été au lieu d'être peints en simple couleur or. Mais le lambris du sanctuaire a été recouvert de trois couches de peinture. Ces modifications ont fait augmenter la facture qui est passée de 1500 livres à 1600 livres, facture payée par la Fabrique.

La notion de patrimoine

A la veille de la Révolution, la notion de patrimoine commence apparaître. Ainsi en Angleterre, les publications de la société des Antiquaires de Londres, créée en 1707, mettent en valeur cette notion de patrimoine historique. L'un de ses membres actifs, Andrew Coltée Ducarel, dont les ancêtres étaient originaires de Bernières (ils ont été propriétaires de ce qui est aujourd'hui la « Ferme Bardelle »), affectionne le patrimoine normand et rassemble nombre de représentations d'édifices religieux de Caen. Il publie en 1767 « *Les Antiquités anglo-normandes* » qui seront traduites en Français et qui feront partie des ouvrages de référence en cette matière. En France, les premières publications concernant les églises sont plus tardives et datent des années 1790.



And: Coltée Ducarel

#112021/04

A la Révolution, les biens de l'église sont saisis et deviennent « biens nationaux ». Et ce changement de statut impose une nouvelle organisation pour leur gestion.

Sous la Révolution, un lieu municipal de culte

Le décret des 2 au 4 novembre 1789 met tous les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation. A ces biens du clergé, régulier et séculier, s'ajoutent ceux de l'ancien domaine royal, fiefferme du roi, à Bernières par exemple. Ce sont les biens de première origine ⁶.

L'église paroissiale devient municipale

L'église paroissiale de Bernières conserve sa fonction. Elle reste lieu de culte et lieu de rassemblement municipal. Ce n'est pas le cas d'autres lieux de cultes telles les abbayes par exemple. Le clergé régulier étant supprimé, les abbayes perdent leur fonction. Les investisseurs qui achètent ces grands espaces, les aménagent pour accueillir ateliers ou entrepôts. Certains préfèrent même détruire l'église qui se trouve au cœur de l'abbaye car, en cas de restitution des biens, l'abbaye sans lieu de culte sera la dernière à être restituée. Dans d'autres cas, la valeur du terrain étant plus intéressante, l'église ou l'abbaye est tout simplement détruite et devient alors une véritable carrière de pierres.

Les autres biens du clergé à Bernières

En plus du lieu de culte, il faut à Bernières ajouter les bâtiments de la dîme (sur l'emplacement de l'actuel « Clos des Djinn ») de l'UNCMT, qui comprenaient une grande ferme avec colombier. De plus, le clergé possédait, rue de l'Église, un ensemble de maisons formant une cour fermée (deux maisons s'élevaient sur l'emplacement du parking au sud de l'église, dont l'école des garçons) avec un puits. Sans compter, en face, la maison des sœurs de la Providence qui dispensaient des cours de dentelles aux jeunes filles du village. A Caen, le conseil de Fabrique possédait la prison rue de Geôle qui était baillée

⁶ Présentation par Jean Yves Lallier de la série Q domaines nationaux 1790-1841 aux Archives départementales du Calvados.

aux autorités et dont les revenus étaient réservés à l'aide aux « *pauvres de Bernières* ». Sans compter le Trésor de Bernières dont les parcelles de terre se répartissaient sur tout le territoire de la commune et au-delà.

Et la notion de Patrimoine ?

Au commencement de la Révolution, tout ce patrimoine aurait pu être saisi, évalué et conservé par l'Etat pour être loué : les revenus non négligeables auraient pu servir à quelques projets de la Nation. Mais la logique révolutionnaire ne fut pas celle-ci. Parce qu'il fallait de l'argent au plus vite, les biens immobiliers furent vendus aux plus offrants. Ainsi la Révolution n'a-t-elle pas encouragé à considérer les biens ecclésiastiques comme patrimoine architectural, encore moins comme patrimoine historique.

La Constitution civile du clergé de 1790 proclame qu'il n'est plus propriétaire de ses murs. Les communes voient affecter les biens des Fabriques et le curé devient un fonctionnaire payé par la commune. A partir de ce moment, les mairies doivent au clergé un lieu de culte décent tout en assurant le clos et le couvert de l'édifice. Si l'église devient lieu de culte municipal, quels devenir pour les autres biens immobiliers du clergé, maintenant biens nationaux ?

A partir d'avril 1790, les municipalités en dressent l'inventaire et, promesse des autorités révolutionnaires, 1/16^{ème} de leur vente revient à la municipalité, ce qui encourage bien sûr les transactions.

Les bâtiments de la dîme

Les bâtiments bernierais de la dîme sont évalués par les agents du district de Bény⁷ : « *un entretenant de maisons autrefois servant aux dixmes de Bernières ... maison manable, deux granges, deux écuries, une étable à vache, une autre à porcs, cellier, poulailler et cour... une pièce de terre contenant environ quarante-cinq perches dont partie en jardin et surplus en pré, sur quoi est un colombier...* ». Une autre description précise : « *enclos de mauvaises murailles* », « *deux granges dont une manquant de couvertures* », « *une cave qui est également découverte* ». L'ensemble est revendu aux enchères au plus offrant, soit Jean Baptiste François Luard, chirurgien, futur maire de Bernières, qui a pour projet d'en louer les chambres, investissement plus ou moins rentable.

La maison des Soeurs

Toujours à Bernières, la maison des Sœurs, rue de l'Eglise, est d'abord conservée puis revendue à Mme Lecarpentier qui souhaite y ouvrir une école de dentelle avant d'avoir ses projets contrariés.

L'ensemble dont l'école des garçons

Quant à l'ensemble qui comprend l'école des garçons, son estimation décrit plusieurs espaces utiles aux travaux de la ferme : « *une grange, deux charteries, un poullier, une écurie, une cave, un caveau, une salle, une cuisine, un office, une laverie, une chambre, un grenier à bled, un cabinet, deux autres chambres et greniers dessus* » auxquels il faut ajouter la cour, le puits et les latrines. L'affaire semble intéressante jusqu'à ce détail : « *dont presque toutes les couvertures [sont] dans le plus pitoyable état et un gable tombé en entier* ». L'ensemble sera revendu à plusieurs offrants. L'école des garçons sera maison communale.

Et le Trésor de Bernières ? La totalité des parcelles de terre est revendue aux enchères.

Malheureusement, ce « patrimoine » permettait de financer l'entretien de l'église paroissiale. Et cette dispersion des biens pourrait poser quelques problèmes dans un avenir plus ou moins lointain.

⁷ A.D.14 : 1 Q 35, estimation des biens du clergé.

L'argenterie

Outre les biens immobiliers, sont également confisqués les biens mobiliers comme les cloches et l'orfèvrerie des églises. En 1792, la municipalité de Bernières dépose à l'église Saint Etienne de Caen « une lampe avec ses chaînes et chapitiaux, six chandeliers d'autel avec une croix d'autel et deux acolistes, une croix processionnelle, une encensoire et sa navette, deux burettes avec leur plat d'argent » pour un poids d'un peu plus de 115 marcs, soit 57 kg 500g d'orfèvrerie qui servaient au culte de l'église de Bernières. Quelques temps plus tard, la municipalité de Bernières cède de nouvelles pièces d'argent pour 52 marcs (26 kg) comprenant « deux calices, un soleil sur lequel il y avait un vermeil, un ciboire et une cartouche » qui appartenait au prêtre réfractaire parti en exil, le curé Aubert. Toute l'argenterie sera transférée à l'Hôtel des Monnaies de Rouen. Les trésors amassés pendant des siècles seront fondus pour alimenter les ateliers monétaires ou pour répondre aux besoins de l'armée ⁸.

Les métaux

L'armée a aussi besoin de divers métaux. Pour cela, les cloches des églises sont confisquées par le District et, malgré les difficultés, sont décrochées des beffrois qui les supportent. A Bernières, elles ne semblent pas avoir été saisies puisqu'elles sont sonnées pour des rassemblements illégaux comme en attestent les plaintes ou les dénonciations rapportées au District en 1793. Cependant, « trois cloches avec une grille, un pupitre et une contretable, le tout en fer et de très grande valeur, ont été livrés ».

Tous ces objets de culte disparus auraient pu faire partie du patrimoine de Bernières, sans être coûteux en entretien. Mais peut-être a-t-il fallu ces épisodes de destruction pour éveiller les esprits ? Destructures qui ne sont pas idéologiques comme au temps des Guerres de religion mais plutôt économiques.

Que ce soit la loi de 1790 ou celle du Concordat de 1801 ou bien encore celle de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905, le statut de l'église ne change pas. Elle reste un édifice municipal de culte jusqu'à nos jours. Notons cependant que pendant la Terreur, les églises deviennent « Temple de la Raison » ou « Temple de l'Etre suprême ». L'objet du culte est changé temporairement avant de revenir à la foi catholique bien que le lieu soit resté municipal.

Sous le Consulat, le Concordat de 1801 et ses conséquences

Napoléon Bonaparte, se rendant compte que la majorité des Français restaient attachés à la religion catholique, signe une convention entre le Gouvernement et le pape Pie VI concernant le fonctionnement du culte en France. Dans les clauses du Concordat de 1801, le gouvernement mettra à disposition des évêques les églises non aliénées et leur assurera et ainsi qu'aux curés un traitement convenable.

Ainsi, la commune est non seulement en charge du lieu même du culte mais aussi de l'entretien de son desservant. Quelques conflits entre le curé Jacques Louis Aubert et les différentes municipalités témoignent du flou qu'engendre ce nouveau statut, et du curé et du lieu de culte.

Le presbytère

En l'an XII (1803-1804), le curé Jacques Louis Aubert, revenu d'exil, réclame un presbytère au conseil municipal. La loi stipule que le logement du curé, fonctionnaire de l'Etat, doit être financé par la municipalité. Les projets de Mme Le Carpentier étant contrariés, le curé Aubert achète le vieux presbytère rue de l'Eglise qui fut autrefois la manufacture de dentelle tenue par les sœurs de la

⁸ A.D.14 : 1 Q 846, orfèvrerie de l'église de Bernières.

Providence et espère que la municipalité la lui rachète puisqu'elle lui doit un presbytère. Loynel, maire entre 1804 et 1821, écrit au préfet : « *le desservant en fit l'acquisition non pour le rendre à son ancien usage (ainsi que les habitants l'espéraient) mais pour en faire une bien jolie maison qu'il habite maintenant* » !

Le Concordat de 1801 autorise les fondations en faveur de l'église mais il ne contient aucune disposition relative aux Fabriques. « *Mais la loi organique du 18 germinal de l'An X répara cette omission et ordonna que les Fabriques seraient rétablies pour veiller à l'entretien et à la conservation des temples, ainsi qu'à l'administration des aumônes* »⁹. La gestion des aumônes est un autre sujet source de bien de tensions.

Les aumônes

En l'An XIII (1804-1805) de la République, les dons versés au sein de l'église municipale font le sujet d'un nouveau conflit. La municipalité, qui répond à l'autorité du préfet, et les Fabriciens qui ne reconnaissent que l'autorité de l'évêque de Bayeux, ne se comprennent plus. Dans le lieu municipal de culte, « *un tronc, placé au côté d'une statue de la Vierge, dont le produit servait à financer l'ornement et habillement de ladite statue...* » reçoit les dons dont on ne sait pas à quelle caisse ils doivent être versés. A-t-il été placé là avec l'accord de la mairie ? du préfet ? de l'évêque ? Les Fabriciens se plaignent auprès de l'évêque que le tronc fut bousculé par le maire qui prit possession du contenu. Le maire Loynel se défend auprès du Préfet et dénonce : « *l'abus que je suis sensé avoir fait, monstrueusement, de mon autorité, en entrant dans l'église, pour y exécuter vos ordres* ». Bien évidemment, les dons seront réservés aux soins des plus pauvres.

Les tensions

Les tensions entre la municipalité et le curé Aubert se cristallisent. Le nouveau maire, Le Coq de Beausamy s'exaspère auprès du conseil municipal en 1825, face aux réclamations du curé Aubert qui en appelle au préfet. Dans son courrier, le desservant insiste pour que la municipalité rachète sa maison d'une valeur de 7 000 francs (achetée 1 200 francs) et explique au préfet « *avoir fait bâtir, lui seul, une des plus belles manufactures du département* ». Le desservant omet de mentionner que le terrain fut donné par le père du maire et que la bâtisse fut construite grâce aux dons d'une dame riche et généreuse. En 1827, la municipalité lui propose la maison La Rive (qui se situait sur l'emplacement de l'actuel Intermarché) et donc proche du rivage. Mais le curé Aubert conteste, argumentant qu'elle est trop éloignée de l'église et qu'elle est exposée à tous les vents. Autre source de tension, les revenus de la vente de dentelles produites par l'école des filles rue du Marais ne figurent dans aucun compte. Pour plus de transparence, il est proposé au curé Aubert de présenter les chiffres au conseil de Fabrique, ce que ce dernier ne fit pas.

La refonte d'une cloche et l'achat d'une nouvelle

En août 1826, le conseil de Fabrique assiste M. le Maire à la refonte de la grosse cloche cassée et l'acquisition d'une seconde cloche. Puis, le trésorier de la Fabrique « *crut de son devoir de procéder au placement des cloches* » en employant des ouvriers qu'il accueille le jour du montage dans le beffroi. Or, ces mêmes ouvriers s'aperçurent « *qu'une maîtresse pièce du beffroi était totalement pourrie ; le trésorier alla en conséquence en acheter une à Caen : la pièce prête à être mise en place en découvrit jusqu'à cinq totalement pourries* ». Quatre ont été financées par le conseil de Fabrique, la dernière par M. Housset, propriétaire du manoir de la Crioux.

⁹ Bulletins des lois civiles ecclésiastiques, Code des fabriques et de l'administration paroissiale : contenant le texte des lois, décrets, ordonnances, arrêts et avis du Conseil d'Etat... relatifs au gouvernement temporel des églises, et un commentaire du décret du 30 décembre 1809 sur les fabriques ... Tome 1 / par G. Dechampeaux, Gallica.bnf/Bnf.

Le plancher du beffroi

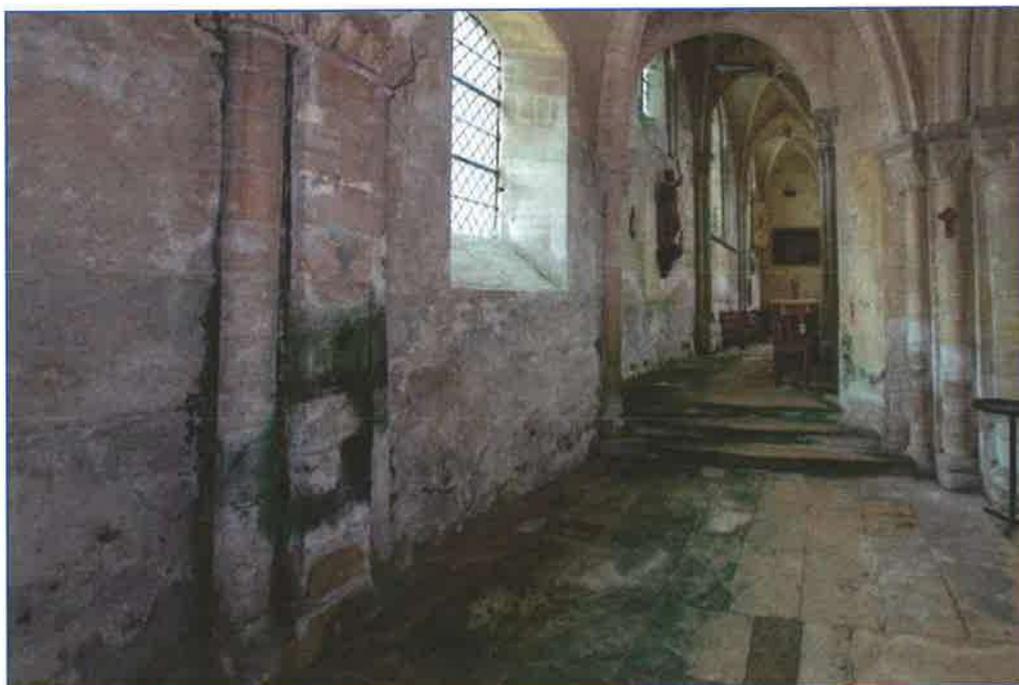
Pour passer les dernières poutres, on s'aperçut que le plancher du beffroi était tout aussi pourri. Le trésorier décide son remplacement. « *C'est contre cette dépense que protesta M. le Maire dans les comptes de la Fabrique* » bien qu'une vente des débris à la criée fût organisée pour financer (partiellement) les travaux.

Les terres du cimetière

En avril 1829, les piliers extérieurs de l'édifice sont recouverts « *d'une verdure malsaine et infecte* » due aux terres du cimetière qui remontent de 4 à 5 pieds le long de l'église. Le conseil de Fabrique demande l'autorisation au préfet de faire enlever cette terre dans la partie sud du cimetière ainsi que sur une partie au nord-ouest « *où aucun corps n'a été déposé depuis 14 ou 16 ans* ». Si le conseil de Fabrique se charge des travaux, la commune se trouverait déchargée d'une somme de 393 francs.

Les dégâts causés par les tempêtes

En 1829, le devis pour les réparations aux couvertures de l'église s'élève à 4.172 francs. Le maire montre son désaccord : en effet, avant les tempêtes des hivers de 1827-1828, un premier devis avait chiffré les travaux à 1.447 francs. Le maire conteste la répartition des dépenses du conseil de Fabrique. D'autant plus que le conseil cette fois ne peut en aucun cas assurer. Le maire



rappelle que les infiltrations avaient été observées bien avant les tempêtes et accuse le conseil de Fabrique d'avoir « *employé mal à propos les revenus de la fabrique en acquérant des objets de luxe et superflus* ». Malheureusement, le mauvais état des couvertures a favorisé l'apparition d'une mousse verdâtre « *infecte et dégoutante à l'œil* » qui se répand sur les piliers de la tour, d'une partie de la nef et par endroit sur les voûtes. Le conseil de Fabrique propose que les frais des réparations de la toiture soient financés par la municipalité alors que le conseil de Fabrique se charge des frais de nettoyage.

Le courrier rappelle au provicaire « *que nonobstant le silence de M. le Maire, le conseil persiste à se charger de cette dépense, si toutefois le maire veut l'y autoriser* ». Certes, de généreux donateurs, dont fait partie l'abbé Blin, vont se charger des coûts. Mais la municipalité a le devoir de trouver les moyens financiers pour assurer le couvert de l'église.

La visite au ministère de l'Intérieur

Frédéric Le Coq de Beusamy, maire de la commune et propriétaire du château de Quintefeuille, se retrouve dans l'embarras. Les revenus de la commune, constitués des impôts sur la propriété foncière et de la taxe sur les parcs à huître de Bernières qu'il a fait voter en 1827, ne couvrent pas les dépenses de la

commune. Pour trouver des fonds, il se déplace à Paris au ministère de l'Intérieur. Après sa visite, une étude est ordonnée sur toute l'église de Bernières.

Mais ce ne sont que les prémices d'un processus plus général qui aboutira bientôt au concept même de Monuments historiques et à leur protection. Et c'est ce que vous découvrirez dans la prochaine revue n°64 de B.O.N. !

Voici une liste non exhaustive de quelques dossiers consultables aux Archives départementales du Calvados :

- La série G concerne le fond de la cathédrale de Bayeux : G / 47 : biens à Bernières-sur-Mer ; G / 45 : chartes de Douvres ; G / 49 : Chapitre cathédral, divers, Bernières-sur-Mer ; G / 50 : taxe de 1675 sur les biens de l'église ; G / 55 : Biens à Bernières-sur-Mer ; 6 G / 918 : copie authentique (1620) de la charte de Henri II (1156-1161) ; G / 871 : donation de Cauvigny ; 6 G / 462 : vente d'une maison à Bernières-sur-Mer à Jean Cauchoi, chapelain de la Cathédrale de Bayeux en 1513 ; G / 868 : église paroissiale de Bernières : trésor, obits, confréries : inventaire des titres .
- La série C concerne l'administration sous l'Ancien Régime : C 1302 / 4 : la prison de Caen, plainte des Berniérais ; C/6957 : le pain de Pâques de Bernières
- La série L et la série Q concernent les biens au moment de la Révolution : 2L/184 : prêtres réfractaires ; 2L / 193 : troubles à Bernières lors de la Révolution ; 1Q / 801 : liste des prêtres déportés à rapprocher du dossier 4J/472, liste des prêtres déportés ; 1 Q / 35 : estimation des bâtiments et ventes des biens immobiliers ; 1 Q / 200 : les biens de l'église au moment de la Révolution ; 1Q / 433 : église et le curé Aubert ; 1Q / 846 : orfèvrerie de l'église de Bernières.
- O / 3259 : nombreux legs, soit à la Fabrique de Bernières, soit à la municipalité au XIX^e siècle ; 5 V / 98 : Fabrique de Bernières ; 4 V / 23 : réclamation du mobilier de l'église An XI.
- 784 edt /58/1 : fêtes de bienfaisance

Trois artistes du XIX^e

Trois visions du Cap romain

Par Annie de GERY

Le hasard a fait se réunir¹ trois représentations réelles et virtuelles de la falaise du Cap romain et de la plage qui s'étire à son pied d'un côté vers Saint-Aubin, de l'autre vers Bernières. La tentation a été grande, bien sûr, de les analyser et de les mettre en perspective.

Les œuvres

Il s'agit d'abord d'une peinture à l'huile sur toile, tableau de Pierre-Émile BERTHÉLÉMY, que j'ai acquis, exécuté à une date non précisée. La falaise y est vue depuis Bernières, la mer est calme, une jolie lumière entre deux passages nuageux éclaire le relief de pierre, deux personnages, un homme et une femme, marchent sur le sable en direction de Bernières. Au sommet de la falaise se dresse la ruine d'une petite



maison de pierre : un mur, la moitié d'un autre, le mur ouest, et deux pignons ; un peu plus bas, on aperçoit deux maisonnettes et leur jardin, le profil de la côte au loin est deviné.

¹ Merci à Claude Géhin et à Myriam Moulin pour les éléments communiqués

Le second tableau est l'œuvre de Gustave COURBET² ; peint vers 1867, il représente quasiment l'envers du précédent, avec un rapport falaise /plage à peu près identique, la falaise est vue de puis Saint-Aubin, le temps est calme, il fait beau, la mer basse est turquoise. Au premier plan, sur la plage, deux enfants, aux proportions étonnantes, un garçon et une fillette, semblent marcher vers Saint-Aubin, au deuxième plan une jeune femme sous une ombrelle est allongée sur la pente herbue. Le regard se porte sur le haut de la falaise où une petite ruine se détache sur le ciel,



ruine d'une petite maison en pierre dont il reste deux pignons et un fragment de mur...



Enfin les photographies de Théodule DEVÉRIA prises en 1859, négatifs sur papier ; l'une est une vue de la falaise prise depuis Bernières, elle est surmontée

de la ruine d'une petite construction de pierre, une petite maison dont ne restent que deux pignons et un mur percé d'une ouverture ; l'autre mur, côté ouest est effondré, un chemin creux monte vers le bâtiment. Sur l'eau qui est calme, on distingue au pied de la roche quelques barques. Une annotation par la main de l'auteur situe le cliché : « La côte et le sémaphore à Saint Aubin sur mer près Caen 1859 ».Photo 3 et 3bis

² Musée Thyssen Bornemisza à Madrid



L'autre cliché, négatif sur papier, est pris depuis Saint-Aubin, semble-t-il à marée basse, signé à la main : « Devéria 7^{bre} 1859- Le sémaphore du côté à St Aubin près Caen ».

On y voit le bâtiment ruiné, un mur percé d'une ouverture (le mur est) et les deux pignons.

Les artistes et les circonstances des œuvres

Ces trois artistes sont contemporains

Pierre-Emile BERTHÉLÉMY (1818-1894) peintre. On sait que B.O.N.³ le connaît bien et l'a bien fait reconnaître. Il habitait une partie de l'année à Bernières au clos Chantepie. Il a aimé dessiner la mer dans tous ses états et les paysages proches, il a sûrement apprécié ce rare relief de notre côte.

Gustave COURBET (1819-1877) peintre. Deux tiers de ses toiles représentent des paysages, les bords de mer sont une principale inspiration ... Il a quand même peint « *L'origine du monde* » en 1866, fameuse peinture qui lui a valu longtemps de nombreuses et aigres critiques. Ses activités pendant la Commune lui vaudront aussi d'être incarcéré et condamné à six mois de prison. On rapporte même que c'est de la prison qu'il aurait peint, de mémoire, ce tableau du sémaphore de Saint-Aubin ...

A partir de 1865, il fait de nombreux séjours dans le Calvados, à Trouville, Deauville et Saint-Aubin où il est reçu par son ami, riche pharmacien, M. FOUQUET. Il peint de nombreux paysages marins ... Saint-Aubin et le sémaphore par exemple.

Théodule DEVÉRIA (1831-1871). Majoritairement connu comme un grand égyptologue, il est issu d'une famille d'artistes reconnus. Il laissera une immense œuvre photographique à partir des nombreux chantiers de fouilles et musées en Egypte, accompagnant des égyptologues de renom. Entre deux séjours en Egypte et, dit-on, pour parfaire sa maîtrise de la photographie avant une nouvelle expédition, il visite le Calvados vers l'année 1859. De nombreux clichés de Bernières, Courseulles, Fontaine-Henry, vieille église de Thaon, Luc, Saint-Aubin, sont datés de 1859. C'est le début de la photographie documentaire. Vingt-trois négatifs papier représentant les édifices du Calvados sont conservés au musée d'Orsay.

³ Bernières Optique Nouvelle. Bulletin n° 29 : exposition Pierre-Emile Berthélémy, Jean-François Détrée 2007, musée maritime de Tatihou, *P-E. Berthélémy, peintre es rivages normands*, catalogue.

Le sujet de ces trois œuvres.

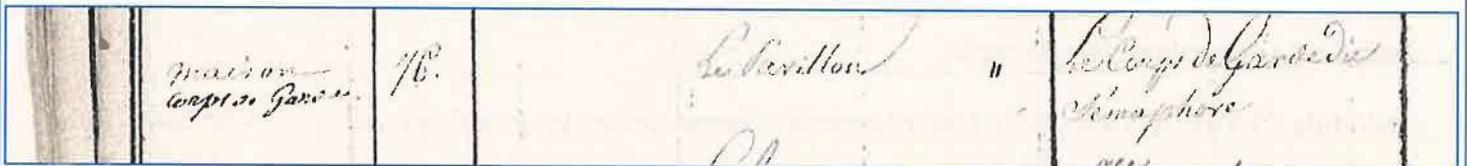
Le sémaphore...mais pourquoi ? Le titre de sémaphore a été donné à cette petite construction dont seule la ruine est représentée, la ruine attire souvent le peintre. On pourrait analyser ce vestige comme l'un de ces très nombreux corps de garde implantés, au cours des époques les plus reculées, sur les reliefs du littoral de la Manche : postes d'observation sinon de défense, vigies pour guetter l'ennemi potentiel arrivant par la mer, des Vikings aux Anglais⁴.

La construction de ces corps de garde qui, avec l'entretien, était à la charge des villages était bien réglementée : petits bâtiments bas et trapus couverts d'un toit à deux pentes, une pièce unique, rarement deux, une cheminée. N'était-ce pas ce que suggèrent nos trois représentations qui ne sont pas des interprétations mais de réels documents, en témoignent les photographies de Devéria légendées « *corps de garde bien conservé à Roz sur Couesnon* ».



Ces corps de garde ont été désaffectés en 1815, certains deviennent des supports pour le télégraphe et c'est peut-être pour cela que celui de la falaise du Cap romain a pris le nom de sémaphore...

Sur le cadastre napoléonien, le « sémaphore » figure sur le plan de Langrune, section Saint-Aubin (Ancien hameau de Langrune, Saint-Aubin n'est pas encore élevé en commune). La matrice cadastrale précise *corps de garde –Maison- le Pavillon- corps de garde die (sic) Sémaphore en pierre composé d'une unique pièce...*



En conclusion, il était amusant et curieux de faire se rejoindre ces trois œuvres sur le même sujet, le même point de vue, la même époque. Ces messieurs les artistes sont contemporains, se sont-ils connus, rencontrés à Bernières, ont-ils échangé leurs suppositions sur l'origine de la ruine ? Ou était-ce simplement le charme de celle-ci qui les a inspirés ?

⁴ Sylvain Nicolle, *Une frontière maritime en temps de guerre : le littoral du Calvados sous Napoléon (1794-1815)*, Actes du 52^e congrès organisé par la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, octobre 2017- N°23 FHSAN, pp161-174.

Le Garde champêtre de Bernières en 1900

Par Claude GEHIN

Monsieur Constant Léopold PROT a 29 ans quand il est embauché par la commune de Bernières le 19 janvier 1889 et quelques années plus tard un habitant anonyme nous en dresse un portrait édifiant paru dans *l'Echo des Plages* de l'été 1900.



Je mets le pied chaque année sur le quai de la gare de Bernières et c'est toujours avec le même plaisir que j'aperçois cette figure de connaissance. Eh bien oui.

Tout le monde l'admire tellement il est crâne, lorsqu'il se promène à pied dans nos rues, la pipe à la bouche, le gourdin à la main, faisant admirablement son service. Je pourrais dire ses services, car ce brave garçon doit être cumulard, sinon de bonne volonté à moins de force. Tous m'ont déjà compris, j'ai parlé du garde champêtre.

En effet pour le besoin des cultivateurs, le matin il est taupier ; Pour le besoin du service, le midi il est tambour de ville. L'après-midi, pendant la saison, il est le vigilant gardien de la plage. Le soir, il est maître - tambour du régiment, allais-je dire, mais non, il instruit les pupilles, ceux-là même qui viennent

chaque dimanche égayer nos soirées par leurs retraites si gaies et si entraînantes. La nuit, il se transforme en terreur des maraudeurs, etc...

Mais c'est le dimanche qu'il faut l'admirer dans son uniforme tout flambant neuf, armé d'un coupe-chou, entendant en fronçant les sourcils, les récriminations de certains grincheurs et donnant à tous la même et unique réponse : « Nous en référerons à M^ossieur le Maire et après, nous étudierons ça, car après je ne connais que le service... Rompez... ». A voir avec ses moustaches raides comme des baguettes de tambour, son air majestueux, beau comme le plus chic coq du village, vous seriez tentés de croire qu'il est l'homme le plus terrible de la côte. Eh bien non, il est bon enfant, bon vivant, mais il ne connaît que le service.

Si par hasard il vous est arrivé de lui offrir l'apéritif, il a dû vous répondre : « Pas moyen, c'est pas dans le service ».

Hélas si j'avais l'honneur d'être un des gros légumes de la commune, ne pouvant point lui offrir un plumet, au moins je ferais mon possible pour orner sa poitrine de la médaille qui marque ceux qui font bien leur service. Et alors le garde de répondre, merci, ça fera honneur à la classe 79 !!!! »

Les temps ont bien changé, il n'y a plus depuis longtemps de Gardes champêtres mais aujourd'hui des Gardes municipaux adaptés à notre époque.

DEMANDE D'ADHESION à B.O.N.

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association : (découpez) ou mieux, recopiez cette demande

A retourner à B.O.N., 230 rue Victor Tesnière 14990 Bernières-sur-Mer

Nom :Prénom

Adresse :

Code postal Ville :

Téléphone (s) :

Courriel :

Membre actif : 20 €, ou 30 € pour un couple

Membre bienfaiteur : 50€, ou 75 € pour un couple

Votre adhésion ouvrant droit aux réductions d'impôt prévues aux articles 200 et 238bis du C.G.I, vous recevrez le reçu fiscal correspondant durant le 4^{ème} trimestre 2023

ERRATUM Revue n°62

1 –Sommaire : la plaquette centrale ne représente pas le patrimoine bernierais, elle est dédiée uniquement à l'église de la Nativité.

2 –Page 21 : le cliché n°3 est l'agrandi du cliché n° 2 et ne correspond pas au texte qui mentionne une fresque de l'Assomption sur le tympan, vu de la nef.



RENAULT
La vie, avec passion

S.A.R.L. **Garage**



M. THOMAS

Agent Renault - Dacia



Location de véhicules

Station Elan carte total

Route de Courseulles - 14990 **Bernières-sur-Mer**



Tél. 02 31 96 45 43



Tapiserie, Agencement, Décoration



Met ses compétences à votre disposition

*Tenture murale, confection de rideaux,
voilages et stores, réfection de sièges,
vente de tapis, meubles et objets de
décoration.*

127, rue du Maréchal Foch 14990 BERNIÈRES S/MER

Tél: 02.31.96.69.77 Fax: 02.31.96.60.07



LE GRANNONA

Crêperie - Grill

12 place du 6 Juin

14990 Bernières sur mer

Tel: 02 31 37 19 48

Mail: grannona14@gmail.com

Café du centre
Mr et Mme Araujo

Bar-Tabac-Presse-Loto

21 rue General Leclerc
14990 Bernières sur mer
02-31-96-84-35
arajoc.carole@orange.fr



Caroline Cavier

Négociatrice en immobilier

80 rue du Maréchal Foch
14 750 Saint-Aubin-sur-Mer

07 84 39 03 17 - 02 31 97 78 62

caroline@agenceducap.fr

agenceducap.fr



Yannick CAVIER



**Couverture - Zinguerie
Rénovation - Neuf
Démoussage - Gouttière**

444, rue Léopold Hettier - 14990 BERNIÈRES-SUR-MER

Tél. 02 31 96 00 16



M.L.B. SERVICES

Morgan LE BRETON

06 99 01 73 14

Bernières sur mer

Entretien de la maison | Espaces extérieurs

Petits travaux d'entretien et de rénovation | Intendance

La boucherie Courseullaise



Élodie Levannier et Cyril Eudier

09 51 62 20 48 | laboucheriecourseullaise@orange.fr
31 rue de la Mer | 14470 Courseulles-sur-Mer

BURES FLEURS



9, rue Maréchal Foch
14750 St Aubin-sur-Mer
☎ 02 31 97 33 07

Rémi DUMAS
dumasremi@hotmail.fr

06 81 96 84 85



PLOMBERIE
SALLE DE BAIN ET CUISINE
INSTALLATION ET DÉPANNAGE



14990 BERNIÈRES SUR MER

Ecole d'équitation & poney-club



Promenade chevaux, poneys

Pension chevaux, poneys



11 Chemin de la grande voie - 14990 Bernières-sur-Mer - Tél. : 02 31 97 16 80 - 06 12 60 47 81

Situé à 600m de la plage, dans un parc boisé de 3 hectares - Ouvert au public

PHARMACIE LA CROIX DE BERNIÈRES

Tél : 02 31 96 45 23

265, voie du Débarquement

Fax : 02 31 97 34 18

14990 Bernières sur Mer



Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Le samedi :
9h à 12h30 et 14h à 19h30

pharmacie.lacroixdebernieres@orange.fr



ORTHOPÉDIE
MATÉRIEL MÉDICAL Location • Vente • Hospitalisation à domicile
PARAPHARMACIE • PRODUITS VÉTÉRINAIRES • AROMATHÉRAPIE • MICRONUTRITION

POISSONNERIE DES 4 VENTS



Soupe de poisson
Plateaux de fruits de mer
Traiteur de la mer

CENTRE VILLE

35 rue de la mer

14470 Courseulles sur mer

Tél. 02 31 37 42 39 - Port. 06 08 03 05 75



EN DIRECT DE NOTRE BATEAU
LE BREIZ



Les marchés de Cécile et Didier

Courseulles-sur-mer le Vendredi de 9h à 12h30
Bernières-sur-mer le Samedi de 9h à 12h30
Saint-Aubin-sur-mer le Dimanche de 8h30 à 12h30

☎ 0660770642

boulangerie pâtisserie
Mrs et Mme Marie
21 rue de l'église
14990 bernières sur mer

0231978673



du mardi au samedi
6h45 à 13h30 et 15h30 à 19h30
fermé le lundi
dimanche 6h45 à 13h



BEAUDOUX www.pulsat.fr

IMAGE - SON - ÉLECTROMÉNAGER - ANTENNES

Chèque cadeaux
acceptés*

Facilités de paiement
jusqu'à 10 fois sans frais*

400 m²
d'exposition



Magasin

PULSAT
www.beaudoux.fr
beaudoux.sarl@wanadoo.fr

Z.I. Route de Revières - 14470 Courseulles/Mer - Tél. 02 31 37 91 40

*voir modalités en magasin